

ABONNEMENT. — ANNONCES.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour un an . . . 16 francs.
 Pour six mois . . . 8
 Pour trois mois . . . 4

On s'abonne, à Lyon, au Bureau du Journal, rue Mercière, 58, au 1^{er},

A Paris, à l'Office correspondance de MM. LEPELLE-TIER-BOURGOIN et Cie, place de la Bourse, 5.



ADMINISTRATION. — RÉDACTION.

Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de L'HOMME DE LA ROCHE doit être adressé au Bureau du Journal, grande rue Mercière, 58, au 1^{er}. Une boîte est placée à la porte.

— Il sera rendu compte de tout ouvrage ou objet d'art dont deux exemplaires auront été déposés au Bureau.

Prix des Annonces : 20 cent. la ligne.

L'HOMME DE LA ROCHE, CHRONIQUE LYONNAISE,

PARAISANT LE DIMANCHE ET LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE,

Théâtres. — Littérature. — Extrait des journaux. — Variétés. — Tribunaux.
Modes et Annonces. — Lithographies.

Aucun journal ne paraissant jeudi matin à cause de la fête de Noël, dans l'intérêt de nos abonnés, et pour ne pas les faire attendre jusqu'à dimanche nous faisons paraître aujourd'hui, pour cette fois seulement, le numéro qui devait paraître demain.

CHRONIQUE LOCALE.

Par une ordonnance du 7 de ce mois, les villes de Lyon, de la Guillotière et de la Croix-Rousse sont autorisées à prélever, en 1840, la première, une somme de 320,000 fr.; la seconde, celle de 20,165 francs 40 cent., et la troisième, celle de 12,000 fr. Ces sommes doivent être affectées au paiement d'une portion du contingent de ces communes dans la contribution personnelle et mobilière de cette même année, ainsi qu'il résulte de l'abonnement qu'elles ont consenti avec le gouvernement pour l'exemption de l'impôt dont il s'agit en faveur des loyers au-dessous d'un certain chiffre.

Le vendredi 27 décembre 1839, à deux heures du soir, il sera procédé pardevant M. le Préfet, en conseil de préfecture, et en présence de M. le directeur de l'Ecole royale vétérinaire, dans la salle ordinaire des adjudications publiques, à l'hôtel de la préfecture, à Lyon, à l'adjudication sur soumissions cachetées, de la fourniture de pain né-

cessaire à la consommation de cette école, pour une année; elle commencera le 1^{er} janvier 1840 et finira le 31 décembre de la même année.

Un avis de M. le préfet du Rhône, en date du 20 décembre, porte qu'il sera procédé, le vendredi 17 janvier 1840, à 2 heures, en l'une des salles de la préfecture, dans les formes voulues par l'ordonnance royale du 29 mai 1829, à l'adjudication, au rabais, sur soumissions cachetées, des travaux à exécuter pour l'entretien de la navigation sur le Rhône et la Saône, dans la traversée des villes et communes de Lyon, la Guillotière, la Croix-Rousse, Vaise, Caluire, Ste-Foy et Oullins, pendant les années 1840, 1841 et 1842, conformément au bail dressé par M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, le 12 décembre 1839.

Les devis et détails estimatifs de ces travaux sont déposés à la deuxième division de la préfecture, où l'on peut en prendre connaissance tous les jours, et au bureau de l'ingénieur en chef.

Une ordonnance du 6 décembre contient les dispositions suivantes :

M. Blanchard est nommé professeur de dessin à l'école royale des Beaux-Arts de la ville de Lyon (section des principes, première division), en remplacement de M. Grobon, admis à la retraite;

M. Tuffet est nommé professeur du cours de mise en carte à la même école, en remplacement de M. Meunier, démissionnaire.

La classe de dessin d'après le plâtre et de peinture de la figure, actuellement professée par M. Bonnefond, est divisée en deux sections; la section de peinture de la figure reste confiée à ce professeur, et M. Genod est nommé professeur de la section de dessin d'après le plâtre.

Dans la séance du conseil municipal de Lyon du 17 décembre, un membre a demandé que la majeure partie des agents de police soient costumés d'une manière uniforme qui les fasse connaître et respecter. Cette proposition a été rejetée.

Le conseil municipal a consacré toute sa séance du 17 décembre, à voter le budget présenté pour l'exercice 1840. Les articles depuis 1 jusqu'à 97 ont été adoptés.

Le total des dépenses ordinaires du budget voté sur l'exercice 1840 par le conseil municipal de Lyon, s'élève à 2,340,215 fr. 93.

La Cour d'assises du Rhône dans son audience du jeudi 19 décembre, a condamné à 3 ans de prison le nommé Laurent Mille, accusé d'avoir porté des coups et fait des blessures volontaires, à un citoyen chargé d'un service public, lesquelles blessures ont occasionné une maladie de plus de 20 jours.

FEUILLETON.

Société des Amis des Arts.

EXPOSITION DE 1839.

(2^{me} article.)

J'ai dit que M. Guindrand osait beaucoup en ce moment, et l'on va voir si je me trompe. Du reste, la témérité en fait d'art est déjà une supériorité, et plus encore, il faut avoir la conscience de sa force pour tenter de s'ouvrir une voie nouvelle. M. Guindrand cherche à reproduire, il est vrai, les grands effets de la nature : il aime les grands horizons, les grandes plages où l'œil se perd, les grandes chaînes de montagnes, les vastes plaines en plein soleil d'été.

Tout cela est grandiose et bien fait pour séduire l'imagination de l'artiste; mais c'est quelquefois un tort de les multiplier et de les réunir dans un même cadre.

C'est ce qu'a osé cette fois M. Guindrand : là, à gauche, en pleine mer, il fait nuit close, puis, au milieu du tableau et reflétant sur la plage, on voit la lune argenter l'eau, et tout à côté le

soleil ardent se coucher derrière la montagne. Tout cela est exécuté, il faut le dire, avec une vigueur de tons, une vérité de couleur que, seul, M. Guindrand possède. Mais pourquoi accumuler tant d'effets les uns sur les autres? On me dira : c'est de la hardiesse! c'est le seul paysagiste qui ose! Voyez plutôt sa mer d'outre-mer. Pour celle-là, je m'en ferai le champion et je la maintiens vraie, quoiqu'on en dise. La grande plage appartenant à M. Breton, est une œuvre irréprochable et d'un sentiment délicieux; son grand tableau des moissons est une des plus belles choses qui soient sorties de son pinceau. C'est l'œuvre la plus consciencieuse qu'il ait jamais faite.

Les Colin de Nîmes ressemblent beaucoup à la race d'Agamemnon. On les rencontre partout et toujours : là, c'est le père Colin avec une grande toile, qui figure un enfer, ou un purgatoire; plus loin, c'est un autre Colin avec un tableau de genre, puis la maman Colin, puis les sœurs Colin qui font de charmants portraits à l'aquarelle, puis les tout petits Colin à naître, qui n'ont encore rien exposé, mais qui trempent déjà leurs brosses dans l'huile grasse; enfin, je ne sais combien de générations de Colin qui garnissent notre Musée depuis quatre ans. Le Colin est essentiellement

productif; mais il faut choisir de préférence le Colin brillant et parfumé au Colin grandiose. Ses petites femmes d'Orient ont quelquefois de la couleur.

Parlez-moi des chevaux de M. de Lansac : quel ton! quelle vigueur de touche! c'est de la peinture à la Decamps! Comme les chevaux sont ardents et vigoureux! comme ils portent fièrement la tête et se sentent de nobles animaux! Si les éplucheurs n'avaient pas trouvé une jambe qui sort du cadre et qui doit rendre un cheval boiteux, ce serait un véritable chef-d'œuvre. Eh bien! même avec ce défaut, ce tableau est encore une admirable étude de chevaux.

Avez-vous vu le tableau de M. Reuille : *Charles VI au lit de mort d'Odette*? Non. Je le crois bien, il est encore dans son atelier; car il est bon que vous appreniez que M. Reuille joint à un grand talent un grand amour du *for niente*. Cependant, s'il se hâte, le public pourra apprécier les progrès immenses qu'a fait ce jeune artiste dans un genre nouveau pour lui, et juger que son coup d'essai est un coup de maître.

Nous avons remarqué avec plaisir le portrait de M. Bergeron, second maître de ballets du Grand-Théâtre, peint par M. Jacquand dans son tableau

Dans l'audience du vendredi 20, le nommé Jean Grand accusé de vol dans une maison habitée à l'aide d'escalade et d'effraction extérieure n'a été condamné qu'à deux ans de prison, des circonstances atténuantes ayant été accueillies en sa faveur.

Dans la même audience, Nicolas Hudélas et Marguerite Debion, accusés de deux vols de bijoux et d'objets d'argenterie commis dans des maisons habitées, à l'aide de fausses clés et d'effraction, ont été condamnés, savoir : Marguerite Debion, à quatre années d'emprisonnement, et Nicolas Hudélas, à 6 ans de travaux forcés.

Les nommés Jean-Baptiste Comte, Joseph Mariot, Alexis Poutet, François Riquet et Jean-Louis Margerand, ont comparu devant la cour d'assises du 21 de ce mois, sous l'accusation d'attentat avec violence et d'outrage public à la pudeur, commis, il y a quelque temps, sur une femme mariée, près de l'Antiquaille.

Les trois premiers ont été acquittés; les deux autres, déclarés coupables d'outrage public à la pudeur, ont été condamnés, savoir : Riquet, à quatre mois, et Margerand, à 3 mois d'emprisonnement.

La chambre de commerce de Lyon, après une enquête spéciale sur la question de savoir si le pliage des étoffes au mètre et au demi-mètre devait être obligatoire, en ce sens que le pli représentât la mesure légale a émis l'avis que le pliage des étoffes de soie doit rester facultatif.

La caisse d'épargnes, a reçu dimanche dernier la somme de 30,355 fr. versée par 639 déposants : elle a remboursé 23,260 fr. à 119 personnes, 49 nouveaux livrets ont été délivrés.

La condition a placé samedi dernier son numéro 530 du mois courant.

La semaine dernière, le mouvement des ventes de soie a été très-faible; le cours des trames ne s'est pas élevé, mais les prix des organzins et des soies grèges se sont soutenus, ce qui tient principalement au peu d'arrivée des soies de Piémont et d'Italie.

On assurait hier soir que M. Joseph Bard devait partir demain pour l'Italie, chargé d'une mission archéologique, par M. le ministre de l'instruction publique.

Des vols nombreux se commettent toujours aux étalages des marchands de la Galerie de l'Argue. C'est surtout pendant la soirée, alors que les oisifs affluent dans ce passage, que les voleurs se livrent à leur industrie.

Ces jours derniers, une somme de 3,500 fr., qui avait été volée à l'aide d'effraction, chez un propriétaire de notre ville, a été, sous le sceau du secret ou de la confession, remise entre les mains

d'un ecclésiastique de l'une de nos paroisses.

Ce vénérable Prêtre s'est empressé immédiatement de prévenir cette somme à son adresse, et s'est constamment refusé, en se renfermant dans son ministère, à donner à l'autorité les indications qui lui étaient demandées sur le coupable.

On a trouvé en fouillant dans le puits de la maison qui porte le numéro 14, dans la rue de l'Épine, le cadavre d'une jeune femme qu'on a reconnue être la demoiselle Elisabeth Thémoin, âgée de 20 ans, qui avait disparu depuis le 26 septembre dernier; on ignore encore la cause de ce suicide.

Le 22 de ce mois, à 8 heures du matin, on a relevé sur le quai Villeroi un individu âgé de 33 ans, ne donnant aucun signe de vie. Cet individu était vêtu d'un pantalon de ratine bleue et d'une veste ronde en drap bleu. Il a été transporté immédiatement à l'Hôtel-Dieu.

Le nommé Nicolas Picardet, âgé de 21 ans, natif de Bechevillers (Haut-Rhin), a été arrêté dimanche dernier dans l'allée du n° 62, rue Mercière, au moment où il venait d'enlever une pièce de foulards à l'étalage du sieur Olagnier, marchand de roaneries dans la même rue.

Un jeune homme de 22 ans, nommé Auguste Masseyt, de Cromari (Haute-Saône), commis-marchand à Lyon, a été arrêté dans la journée de dimanche comme prévenu d'avoir volé à un remplaçant une somme d'argent dans le café Burel, petite rue de la Préfecture.

Dans la journée du 23, des agents de police ayant aperçu un homme qui courait de café en café, et paraissait implorer la pitié publique, s'approchèrent de lui pour l'arrêter, comme étant en contravention avec les ordonnances de police, mais cet individu employant la violence pour s'échapper, les agents eurent recours à la force, et parvinrent à maintenir leur prisonnier qui a été reconnu pour le nommé Benoît Dubuis, âgé de 27 ans, ouvrier demeurant à la Guillotière. Les agents l'ayant fouillé trouvèrent sur lui deux verres à vin et la manette d'une porte de magasin. Une information fit bientôt connaître que ces objets avaient été enlevés dans le café du midi, situé sur le quai Monsieur, où l'on avait refusé à Dubuis, une aumône que celui-ci semblait plutôt exiger que demander.

EXTRAIT DES JOURNAUX.

AFRIQUE FRANÇAISE.

Le gouvernement a reçu des dépêches d'Alger en date du 15 décembre.

Un engagement assez vif a eu lieu dans la province d'Alger, entre le camp de l'Arba et le cours de l'Aratch. Le colonel Lafontaine, en revenant de ce camp, où il vait été avec une colonne mo-

bile, a rencontré un parti de 1,000 à 1,200 chevaux hadjoutes, soutenus par un détachement d'infanterie.

Le combat s'est engagé; le 62^e de ligne et un escadron du 1^{er} de chasseurs ont combattu avec beaucoup d'ardeur. Nous avons eu quatre hommes tués et quelques blessés; l'ennemi a fait des pertes assez nombreuses. Le maréchal de camp Dampierre, qui se trouvait en avant de la Maison-Carrée avec une colonne, s'est porté au feu, et son approche a fait disparaître l'ennemi.

Le 11, un détachement fort de 400 hommes d'infanterie et de 200 chevaux, a passé l'Ouad-Kaddara et est venu tirer sur le camp de Kara-Mustapha. La fusillade a duré environ une demi-heure; l'ennemi s'est ensuite retiré. Nous avons eu un homme tué et un blessé; les Arabes ont eu trois hommes et un cheval tués.

Aucun de nos postes n'a été jusqu'ici sérieusement attaqué. Ces deux engagements sont les seuls qui aient eu lieu.

Les bateaux à vapeur de Bone et d'Oran sont arrivés à Alger. A leur départ tout était tranquille dans ces deux provinces.

Aucun acte d'hostilité n'a encore été commis autour d'Oran. Abdel-Kader étant dans la province de Titerie.

L'émir s'est porté vers l'ouest.

La province de Constantine est parfaitement tranquille. Les chefs les plus influents du pays, en apprenant la déclaration de guerre, ont écrit au général Galbois pour protester de leur fidélité à la France. Les Kabyles ont refusé de prendre leur part de la guerre. Notre établissement de Sétif est consolidé; les Arabes y ont transporté les bois nécessaires au logement des troupes. Le fort d'Orléans est dans un état complet de défense.

A Constantine, l'état sanitaire s'améliore; les travaux de construction d'un hôpital et d'une caserne ont été commencés et sont poussés avec une grande activité; il en est de même à Philippeville. Le génie a engagé 150 maçons civils qui vont donner une activité nouvelle aux travaux de cette province.

Les Arabes viennent d'éprouver près de la Maison-Carrée un échec des plus désastreux. Pendant qu'un corps de 4 à 5,000 bédouins attaquait la Maison-Carrée, défendue par 700 hommes et quatre pièces de canon, ils furent cernés par la brigade mobile venant de la Ferme-Modèle, par 7 ou 800 hommes venant des camps de Foundouc et de Kara-Mustapha, par une colonne du 17^e léger et du 48^e de ligne commandée par le général Rulhières et par 1,000 hommes du 58^e de ligne débarqués près le cap Matifoux; les Arabes, pris de tous côtés par 4 ou 5,000 hommes, furent écrasés par le feu de la mousqueterie et de l'artillerie; ils s'enfuyaient en déroute, mais les Français étaient partout, et ils ont laissé plus de la moitié de leur monde sur le champ de bataille. Le 48^e s'est couvert de gloire dans cette affaire.

de la *Maréchale d'Ancre*. M. Bergeron est en pied et présente la main à la maréchale pour l'inviter à danser une saltarelle quelconque.

Une mêlée horrible, un tohu bohu de chevaux et d'hommes, des flots de poussière et des ruisseaux de sang; tout cela, dans une vaste plaine, figure assez bien la *Bataille de Bovines*. Le mouvement général est bien entendu et vigoureusement traité; mais la couleur, qui vise à l'effet, n'en est pas juste et les premiers plans sont par trop négligés, il y a pourtant d'excellentes qualités dans cette grande toile qu'on dédaigne.

Que fait là Ribera? Il a faim, dit-on, et pour poétiser sa misère et rassasier sa faim, une jeune fille lui donne un raisin. Comment est-il assis sur la pierre? Je ne sais. On le dirait couché sur un moelleux coussin. Comment est-il peint, ce grand peintre? Il est peint tout en noir, et le public qui prend les choses au sérieux voit tout en noir dans ce tableau. L'architecture, qui occupe une grande place sur cette toile, est aussi fort mal traitée, et ne vaut pas le *Grenier à sel* de M. Couturier, qui a prouvé qu'il savait lever un plan et dessiner des courbes avec un talent non équivoque.

L'Attente de M. Duval Lecamus est une jolie toile qui emporte sur la couleur. La

pose de la mère est trop étudiée. Cette pauvre femme doit être bien lasse si elle garde depuis long-temps cette attitude. Du reste, les deux têtes sont délicieuses d'expression et s'enlèvent parfaitement sur le fond.

M. Antonin Moine fait de la peinture antique et c'est un malheur. M. Antonin Moine, comme sculpteur, est un homme d'un grand mérite et d'un goût irréprochable; il est fâcheux qu'il ne comprenne pas qu'il fait fausse route en peinture.

La tête du Christ du jeune élève de M. Bonnefond est, dit-on, une œuvre consciencieuse et qu'il faut examiner avec soin. Or, examinons: les chairs sont d'un rose violacé, bien que le sang ne circule plus, et au lieu d'une pâleur livide et d'un œil complètement éteint, les yeux parlent encore et le visage est animé, et puis la tête n'est pas ronde, et puis le Christ avait des cheveux rouges (c'est une chose qui n'est pas indifférente); et puis, pourquoi, avec un pinceau qui paraît si exercé et qui sait si bien les tons riches de sa palette, se fourvoyer dans un aussi moindre sujet. Cela se pardonne, il est vrai, à l'élève qui s'essaie, mais le maître devait être là pour lui conseiller de mieux choisir.

M. Auguste Flandrin, qui se laisserait volontiers

entraîner vers la couleur de M. Ingres, si on ne le prévenait à temps, a fait cette année d'excellents portraits. Ses *Jeunes Filles* et son *Moine* sont une heureuse composition qui sent le travail consciencieux et une grande volonté de bien faire; mais nous parlerons de lui, ainsi que de ses deux frères, avec plus de détails dans un de nos jours de loisir.

Voici venir M. Diday et ses lacs. Lacs agités par la tempête et lacs tranquilles, voilà sur quoi navigue M. Diday de Genève. Avec M. Diday, on ne voit jamais que le ciel et l'eau, et si par hasard quelques arbres rabougris croissent au bord de ce lac sempiternel, ils sont si grêles et si chétifs, qu'on prend en pitié la Suisse et ses arbres maigres, et ses ciels gras et ses lacs d'huile fondue. On dit que M. Diday est le plus fécond et le plus habile faiseur de lacs connu en France et en Suisse; mais qu'est-ce que cela prouve? que M. Diday, à force de travailler avec l'eau, finira par se noyer dans un de ses lacs.

Son compatriote, M. Calame, a été cette année très-avare de ses productions. Avec d'excellentes qualités, M. Calame voit la nature suisse tout en jaune. Par bonheur, il est plus végétatif que M. Diday et n'exploite pas le lac avec autant d'acharnement.

JOACH. DUFLOT.

MOUVEMENT DE TROUPES.

Les colonels des 12 régiments de dragons viennent de recevoir l'ordre du ministre de la guerre de choisir dix hommes par escadron, pour faire partie d'un nouvel escadron de cavalerie qui sera dirigé sur Alger, sous le titre de premier escadron de cavaliers réunis.

Le même ordre a été envoyé aux colonels des régiments de lanciers.

Indépendamment de 3.000 chevaux qui doivent s'embarquer sur des navires du commerce pour l'Afrique, 670 seront très-incessamment embarqués à Port-Vendres sur des navires nolisés à Marseille.

M. de Villiers, capitaine attaché à l'état-major du ministre de la guerre, est attendu à Perpignan pour y surveiller l'embarquement, de concert avec un fonctionnaire de l'intendance.

Deux escadrons du 1er régiment de chasseurs arriveront le 18 décembre courant à Perpignan, pour se tenir prêts à s'embarquer à Port-Vendres pour l'Afrique.

Le 13^e régiment d'infanterie légère, qui devait recevoir la même destination, restera à Perpignan.

Il arrivera, savoir :

Le 2^e bataillon, le 27 décembre ; le 1^{er} bataillon, le 30.

Le 3^e bataillon et le dépôt suivront vraisemblablement de près les deux premiers.

Le 13^e régiment d'infanterie de ligne et le 16^e d'infanterie légère, de la division des Pyrénées-Orientales, fourniront chacun trois cents hommes pour les corps d'Afrique.

Les deux escadrons du 9^e chasseurs et 5^e husards, forts chacun de cent soixante hommes, cent trente chevaux, devant être embarqués à Port Vendres, resteront à Narbonne et Carcassonne en attendant le jour de l'embarquement.

Les 5^e, 25^e, 36^e, 37^e, 38^e de ligne, 9^e et 21^e légères, fourniront aussi chacun trois cents hommes qui s'embarqueront pour l'Afrique ; ces militaires arriveront les 26, 28 décembre ; 6, 8, 10 et 13 janvier.

Un convoi de mille fusils de dragons est expédié de Toulouse pour Port-Vendres, où ces fusils seront échangés contre un égal nombre de mousquetons des régiments de cavalerie légère qui doivent s'y embarquer.

Cinquante-six hommes du 10^e régiment d'artillerie sont partis de Gourges pour Alger ; ils vont rejoindre les deux batteries que ce régiment a en Afrique.

FAITS DIVERS.

Le spectacle d'une lapidation a été donné

récemment à Constantinople. Un Arabe, accusé d'un commerce incestueux avec sa sœur, et signalé par une de ses femmes, a été mis à mort à coups de pierres, d'après l'ancien usage oriental.

Le conseil municipal de la ville de Marseille, vient de créer une quatrième salle d'asile communale et deux nouvelles écoles publiques dans la banlieue.

La cour d'assises de Lot-et-Garonne a commencé, dans son audience du 14, l'affaire des ouvriers accusés d'un attentat aux mœurs, commis le 18 juillet dernier aux environs de Tonneins. On se souvient que M. G..., étant avec M^{me} F... sa fille, Mlle D... et trois jeunes gens, fut attaqué par sept ou huit individus qui, après une lutte violente, enlevèrent M^{me} F... et la conduisirent dans une auberge où le crime fut consommé. Cette affaire présente un ensemble de circonstances horribles et dégoûtantes. Le huis-clos a été ordonné.

Jean Moustié fils, de la commune de Commières, a comparu le 13 de ce mois devant la cour d'assises de la Gironde, sous la prévention du crime de parricide commis sur Bernard Moustié, son père. Déclaré coupable par le jury, il a été condamné à la peine des parricides.

On sait que l'Angleterre est la terre classique du puff par excellence en voici un nouvel exemple qui nous paraît appelé à un grand succès ; on lit dans un journal anglais :

« Au moment où le convoi du chemin de fer s'est arrêté à Birmingham, on a trouvé un lièvre dans le fourneau qui sert à alimenter la vapeur de la locomotive. Ce pauvre animal, qui, effrayé par le bruit du convoi, s'est réfugié dans le fourneau, était parfaitement rôti à la fin du voyage. Les directeurs se sont régalés. »

Soyez persuadés qu'avant peu de temps un nouveau puff du même genre vous annoncera qu'il faut nécessairement voyager par le chemin de fer, si l'on veut faire un dîner succulent et manger un lièvre cuit à point.

L'académie française, dans sa séance du 19, a procédé à l'élection d'un membre en remplacement de M. Michaud. Après sept tours de scrutin sans résultat, l'élection a été renvoyée à trois mois.

Les suffrages se sont répartis de la manière suivante sur les candidats :

M. Berryer	—	10, 12, 11, 11, 11, 10, 10.
M. V. Hugo	—	9, 8, 10, 8, 9, 6, 7.
M. C. Bonjour	—	9, 10, 9, 9, 8, 10, 8.
M. Vatout	—	2, 2, 2, 1, 1, 1, 2.
M. Laménais	—	2, 2, 2, 1, 2, 2, 2.
Billets blancs	—	3, 3, 3, 3, 4, 6, 8.

Comme on le voit à mesure que les tours de scrutins se multipliaient, le nombre des billets blancs augmentait aussi, et menaçait d'avoir bientôt la majorité.

Si je pouvais dans ces longues veillées,
Furtivement auprès de toi m'asseoir,
Je bénirais ces heures fortunées ;
Mais puis-je, hélas ! conserver cet espoir ?
Quand d'importuns une foule ennemie,
Contre nous deux semble se réunir ?
Prends patience, ô ma chère Amélie,
Pour nous l'été va bientôt revenir !

Un jour, peut-être, un destin que j'ignore,
De nos douleurs arrêtera le cours ;
Sèche tes pleurs, quand ton ami t'implore,
Douterais-tu qu'il t'aimera toujours ?
Quand un serment inviolable nous lie,
Qui de nous deux n'est pas fier de souffrir !
Prends patience, ô ma chère Amélie,
Pour nous l'été va bientôt revenir !

Bientôt Zéphir chassera le nuage
Qui cache encor l'astre brillant du jour ;
Ce doux espoir doit doubler ton courage,
Du temps passé je rêve le retour.
Pour mon amour je renais à la vie,
Je crois déjà voir les champs fleurer.
Prends patience, ô ma chère Amélie,
Pour nous l'été va bientôt revenir !

LE SOLITAIRE DES CHARTREUX.

THÉÂTRES.

Dimanche, le grand opéra n'a pas daigné se produire. Il me semble que ce grand seigneur ne se prodigue pas assez pendant la semaine pour avoir encore des scrupules le dimanche. Il avait nommé pour le remplacer, une comédie, un opéra-comique et un ballet : *la Vieillesse d'un Grand Roi*, *Jean de Paris* et *la Belle au Bois dormant*, trois pièces que l'on peut appeler la monnaie de Turénne. Pour comble de malheur, l'habit noir du régisseur est venu annoncer que, par suite d'une grave indisposition, M. Saint-Denis était obligé de ne pas chanter dans le rôle du sénéchal. La musique a été ainsi remplacée par un dialogue vif et animé, mais l'exécution générale s'en est ressentie et n'a pas ressemblé le moins du monde au dialogue. *La Belle au Bois dormant* a un peu réveillé les spectateurs.

A propos de *la Belle au Bois dormant*, j'avertirai tout bas Mlle Sophie Coigniez, que le délicieux pas de zéphirs dansé dans plusieurs ballets par M. et Mme Finart, appartient exclusivement à la légèreté et à la grâce voluptueuse de notre première danseuse. Ce pas délirant dansé par toute autre, ressemble beaucoup à une parodie. C'est l'effet qu'il a produit dimanche.

Mlle Bazire est le page le plus éreillé et le plus espiègle du monde ; du reste, c'est toujours la danseuse aux mouvements pleins d'abandon et de laisser-aller. Mlle Bazire est digne en tous points d'être l'une des trois grâces de notre ballet. Quant à Mme Siran, je ne puis mieux vous la définir qu'en disant qu'elle est toujours elle-même. C'est tout ce que je puis trouver de plus louangeur. — Un mot aux machinistes : pourquoi dans le tableau mouvant du panorama, la lune a-t-elle fait défaut ? — Je croyais qu'au théâtre la lune ne s'éclipsait jamais et restait toujours dans son plein.

Lundi, on avait annoncé *la Norma*, chantée par la troupe italienne ; à midi, une bande grise a annoncé relâche par indisposition de la signora d'Alberti. Je commence à croire qu'un mauvais génie plane sur notre théâtre et conspire contre nos plaisirs. — On compte que l'indisposition cessera avant la fin de la semaine. — En attendant, je vote pour l'établissement d'une compagnie d'assurance en commandite contre les indispositions parmi les artistes, et je retiens d'avance la première action.

Au Gymnase, les études continuent. On espère jouer demain jeudi au bénéfice de M. Auguste, trois pièces appelées, m'assure-t-on, à un grand succès : 1^o *le Fils de la Folle*, drame en cinq actes, par Frédéric Soulié ; l'intrigue de cette pièce se rattache au fameux siège de Lyon ; 2^o *l'Ombre d'un Amant*, vaudeville en un acte ; 3^o *les Trois Beaux-Frères*, autre vaudeville dans lequel Ambroise a un rôle. Il y aura dans ce spectacle du rire et des pleurs, c'est-à-dire, de l'émotion pour tout le monde. — C'est prédire d'avance la foule et les applaudissements.

PAUL P.

POÉSIE.

Déjà le temps dans sa course rapide,
A ramené la saison des frimats,
Pendant ces jours d'une atmosphère humide,
Tu me l'as dit, je ne te verrai pas.
Mais à ta foi, sans soupçons je me fie,
En espérant un meilleur avenir.
Prends patience, ô ma chère Amélie,
Pour nous l'été va bientôt revenir !

Jadis, hélas ! en devançant l'aurore,
Pour te revoir j'étais sur ton chemin ;
Là, pour adieux, je te disais encore :
« Pour t'embrasser, je reviendrai demain. »
Ces souvenirs, en mon ame flétrie,
Laissent encore un tendre souvenir.
Prends patience, ô ma chère Amélie,
Pour nous l'été va bientôt revenir !

Pour adoucir le sort qui nous outrage,
Reportons-nous à ces jours de bonheur,
Où, de l'amour en m'accordant le gage,
J'ai sur mon cœur senti battre ton cœur !
Heureux moments !... Souviens-toi, mon amie,
Que dans mes bras je te vis défaillir !
Prends patience, ô ma chère Amélie,
Pour nous l'été va bientôt revenir !

Parmi tous les phénomènes vivants qu'enfante si souvent le règne animal, il en est beaucoup qui n'ont de phénoménal que le titre. C'est ainsi que *la femme géante* n'est autre qu'une femme de 5 pieds 6 pouces ; *la femme naine* se trouve quelquefois plus grande que plusieurs des personnes qui viennent la visiter. Mais voici quelque chose de vraiment prodigieux et extraordinaire.

Le sieur Léon, arrivant d'Italie, montre tous les jours au public, depuis neuf heures du matin jusqu'à sept heures du soir, trois jeunes phénomènes dont deux du sexe féminin et un du sexe masculin.

L'une des femmes, âgée de 22 ans, a cinq pieds six pouces de circonférence, et pèse 225 kilogr. ou 450 livres ; l'autre, âgée de 7 ans, a 3 pieds 7 pouces de circonférence ; le jeune garçon, âgé de 9 ans, du poids de 150 kilogr., a 5 pieds de circonférence.

Les chiffres sont positifs, les poids sont là ; il n'y a pas moyen de douter ni d'être trompé. Aussi le sieur Léon mérite-t-il bien d'exciter la curiosité publique et les amateurs de toutes les merveilles.

Le Rédacteur responsable, PAUL PRÉAUD.

Sous presse

LA QUATRIÈME LIVRAISON

DES BELLES FEUILLES DE LYON,

CONTENANT.

Mesd. Br***, Cr***. Et de C*****. Une lettre à Mad. Gr****. Et la femme éteinte.

Dessin. Mad. Cr***

Les première et deuxième livraisons, contiennent les dédicace et préface et les portraits de Mesd. Adèle G***, C***, de L***, née de St-C*** Josephine M***, L*** et Dav***, C****, Bl****, Gr***** avec trois dessins : Mesd. Adèle G*** et Bl*** et Josephine M*** : Littérature, la femme étolée et la femme incomprise.

Prix : 50 cent. la Livraison.

A Lyon, au bureau de la *Chronique Lyonnaise* : rue Mercière, 58.

A Paris. } Chez A. MERCKLEIN, libraire, rue des Beaux-Arts, 11.
GALLET, libraire, Boulevard du Temple, 86.

A St-Etienne. Chez JANIN, libraire, rue de Foy.



EN VENTE

chez tous les Libraires;

MASSACRES D'AFRIQUE, HYMNE FUNÈBRE,

Par LÉOPOLD CUREZ (de la Meuse.)

ÉTRENNES-LIBRAIRIE.

Dans un siècle où l'instruction reçoit de nombreux développements, on a compris que des jouets étaient trop frivoles pour les enfants dont l'intelligence est aujourd'hui si avancée, on conçoit qu'il est dans les convenances de leur donner pour étrennes aux uns, de ces jolis contes instructifs et amusants qui offrent tout le charme à leur jeune imagination, et à ceux d'entre eux qui sont dans nos collèges, des livres historiques ou littéraires, toujours d'une morale saine et d'un bon goût.

Au nombre des librairies assorties en bons ouvrages moraux et instructifs, nous citerons celle de M. Chambet aîné, quai des Célestins, angle de la rue d'Amboise, où se trouve cette année un assortiment varié de livres utiles aux mœurs, et qui réunissent au charme du style un intérêt puissant et toujours une morale pure et persuasive.

On trouve à la librairie de Chambet aîné des cartonnages élégants, des beaux ouvrages à gravures, des keepsakes, des jolis almanachs, de beaux livres piété et des reliures fraîches et de bon goût, depuis 1 fr. 50 centimes le volume jusqu'à 25 fr.

COSTUMES DE BALS.

Mad. Chevalier à l'honneur de prévenir le public qu'elle tient toujours son magasin de costumes pour bals masqués et bals particuliers; elle y apportera les mêmes soins que les années précédentes. Elle demeure toujours place des Terreaux, n. 1, au 4^{me}.

PARIS DRAMATIQUE.

Tel est le titre d'une nouvelle publication qui vient de paraître à Paris, chez Gallet, éditeur. On y trouve toute sorte de pièces nouvelles jouées sur les théâtres de Paris, et pouvant faire collection avec le MAGASIN THÉÂTRAL et la FRANCE DRAMATIQUE, au prix de 3 sous la livraison les pièces en un acte; celles en deux, trois ou quatre actes, 6 ou 8 sous.

A PARIS,

Chez GALLET, libraire-éditeur, boulevard du Temple, 86.

A LYON,

Dans les théâtres et au bureau de la CHRONIQUE LYONNAISE, rue Mercière, 58, au 1^{er}.

CARNAVAL DE 1840.

Nous recommandons à nos lecteurs, le nouveau magasin de costumes de bals, pour dames, tenu par Mad. Herguez, rue de la Préfecture, 10, à l'entresol. On y trouvera dominos, habits de caractères en tous genres et dans les grâces les plus nouveaux. Mad. Herguez, se charge de faire confectionner tous les costumes qui seront commandés.

SOMNÉ,

BOTTIER,

Rue Royale, n. 25 à Lyon.

CI-DEVANT RUE SAINT-MARTIN, n° 43, A PARIS,

Offre les mêmes bottes que l'on vent ici 24 fr aux prix suivants, savoir :

Bottes de commande, fines on fortes.	19 f. » c.
Les mêmes, les prendre toutes faites.	18 »
Bottes en liège, de deux manières.	20 et 25 »
Bottes basses et ml-basses, de liège.	14 et 16 »
Remontage de bottes fines ou fortes.	13 »
Ressemelage de bottes,	6 50

Il achète et vend tout au comptant.



Le goût agréable et l'heureuse efficacité du café alimentaire sont sans cesse proclamés par les personnes qui en font usage; les médecins le recommandent surtout aux personnes délicates et nerveuses, ou incommodées par le sang ou son acreté, ainsi qu'à celles qui ont l'habitude du café des îles, dont le principe irritant est nuisible à la santé.

La fabrique est place du Change, 4, ou dans les dépôts suivants :

Chez M^{me} Creuzet, herboriste, rue St-Jean, 34; et chez M. Bernard, herboriste, place des Carmes.

AUX FABRICANTS D'ÉTOFFES DE SOIE.

Le sieur PINATEL, fabricant de navettes, rue Juiverie, 25, fabrique aussi des tuyaux en cartons fins, première qualité, pour canettes. (94)

A VENDRE DE SUITE.

Un fonds de cabaret, jouissant d'une belle clientèle, situé sur le plateau de la Croix-Rousse. S'adresser au bureau du journal.

FONDS A VENDRE,

Un fonds d'aubergiste, situé à Vaise, très-bien achalandé et jouissant d'une bonne clientèle, lits montés, billard, etc., etc.

S'adresser au bureau du journal.

40 Fr. PAR AN

Pour Paris.

LE CAPITOLE,

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES JOURS.

Principes Politiques :

LA LIBERTÉ de la France et sa GRANDEUR.

LA LIBERTÉ, mais pour tous les citoyens français, tous éligibles, tous électeurs, tous égaux devant la loi.

LA GRANDEUR, mais comme avant Waterloo, avec notre position de puissance du premier ordre, nos frontières naturelles du Rhin.

En résumé, à l'intérieur, à l'extérieur, la FRANCE libre et forte, l'intérêt du PEUPLE et le souvenir de NAPOLEON.

On s'abonne directement, et par correspondance, au Bureau du CAPITOLE, rue Saint-Pierre-Moimartre, 17; chez les principaux Libraires, et à tous les bureaux de Poste et de Messageries sans augmentation d'prix. (Toute demande doit être affranchie.)



Un fonds d'auberge réparé à neuf, jouissant d'une belle clientèle, situé cours Lafayette. S'adresser au bureau du journal.

MALADIES

De Poitrine.

GUÉRISON DES RHUMES, TOUX ET CATARRHES,

Maux de gorge, enrrouements, oppressions, épousses, palpitations et toutes les maladies de poitrine sont guéries radicalement par l'usage plus ou moins prolongé du sirop de Stéchas d'Arabie. La haute réputation dont il jouit le dispense de tout éloge. — Prix : 4 francs et 2 francs le flacon, à la pharmacie de Perenin, rue Palais-Grillet, 23, à Lyon.

HOTEL D'AVIGNON.

On loue des chambres au jour et au mois.

A toutes heures dîners à 1 fr. 25 c. et au-dessus; plus à la carte; grande rue Mercière, n° 56, au fond de l'allée, vis-à-vis la rue Thomassin.

GUÉRISON

DES

MALADIES SECRÈTES

NOUVELLES OU ANCIENNES.

Dartres, rougeurs de la peau, ulcères, pertes blanches les plus rebelles, et de toute acreté ou vice du sang et des humeurs,

Par le Sirop dépuratif-végétal de Séné.

Extrait du précieux recueil des recettes médico-officinales,

PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières et n'exige pas un régime trop austère.

S'adresser chez PERENIN, pharmacien-chimiste, rue Palais-Grillet, n. 23, à LYON. — A Saint-Etienne, chez M. Chermezon, pharmacien, rue de la Comédie. (109).

Michaud, successeur de Michelot de Dijon, fabricant de moutarde fine, le seul par son procédé, tient un dépôt de vins de Beaujolais, Blacay, la Chapelle fleurs et Thorius; de 40 à 75 centimes la bouteille.

Rue de l'hôpital, 34, au caveau Thorins.

PATE PECTORALE ET SIROP PECTORAL DE NAFÉ D'ARABIE,

Contre les Rhumes, Catarrhes, Enrouements, Coqueluches, Asthmes et Maladies de Poitrine.

RACAHOUT DES ARABES.

Seul aliment approuvé pour les Convalescents, les dames, les enfants et toutes les personnes faibles de l'estomac.

Au dépôt général de la Pharmacie des Célestins; chez Vernet, place des Terreaux; Claraz, rue Neuve, à Lyon.

48 Fr. PAR AN

P^r les Dép.

Fabrique et dépôt d'ombrelles et de parapluies, à des prix très-modérés, grande rue Mercière, au coin de l'allée de l'Argue.